

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, professeur à l'école normale Laval ; celles concernant l'administration, à L. J. DEMERS & FRÈRE, imprimeurs-éditeurs, no. 30, rue de la Fabrique, Québec.

SOMMAIRE. — PARTIE OFFICIELLE : Nominations de commissaires et syndics d'écoles—Délimitation de municipalités scolaires.—PÉDAGOGIE : Qualités de l'instituteur—Hygiène scolaire.— PARTIE PRATIQUE : Méthodologie — Leçon de grammaire—I, Devoirs d'invention—II, Dictée — Les personnes pieuses—III, Dictée — La Bibliomanie.—Devoir d'élèves.—Fable mise en prose.—Arithmétique—Problèmes — Algèbre —Toisé.—DIVERS : Analyse littéraire (Suite) —*L'Éducateur de Genève.*

Actes Officiels

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par ordre en conseil, en date du 26 mars dernier (1884), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaire d'écoles.

Comté d'Arthabaska, Chester Est.—M. Vital Camiré, en remplacement de M. Louis Tessier, qui a quitté définitivement les limites de la municipalité, et n'a pas été remplacé par élection.

Syndic d'écoles.

Comté d'Ottawa, township de Buckingham.—M. James McFaul, en remplacement de M. John Winson, qui a quitté la municipalité.

Membres du bureau d'examineurs protestants de Pontiac.—Le Révd. Robert Acton et le Révd. Thomas B. Connelly, en remplacement du Révd. Motherwell, et du Révd. M. Robertson, qui ont laissé la Province.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nominations de Commissaires d'écoles.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR de faire les nominations suivantes, par ordre en conseil en date du 26 mars dernier (1884), savoir :

Comté d'Arthabaska, Saint-Albert.—M. Pierre Gagné, en remplacement de M. Clovis St. Cyr, qui a quitté la municipalité.

Comté d'Iberville, Saint-Sébastien.—M. Félix Campbell, en remplacement de M. Elzéar Doucet, qui a quitté la municipalité.

Comté de Montmorency, "Les Crans."—M. Isaïe Goulet, en remplacement de M. Benjamin Simard, décédé.

Comté d'Ottawa, "Bowman et Denholm."—MM. Duncan McPhee, jr., Samuel Brunet, Hugh McMillen, Archibald McMillen et Alphonse Poitras. Municipalité nouvelle.

Comté d'Ottawa, "Portland West."—MM. James Waters, John Scconnell, jr., James McGarrys, Thomas Provost et William Mason. Municipalité nouvelle.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en conseil en date du 26 mars dernier (1884), d'ordonner que les lots un, deux et trois, du sixième rang, et la moitié nord de chacun des lots un, deux et trois, du cinquième rang de la municipalité scolaire du township de "Eardley," dans le comté d'Ottawa, soient détachés de la dite municipalité et annexés à

celle de "Saint-Etienne de Chelsea," dans le même comté, pour les fins scolaires.

—

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un Ordre en Conseil, en date du 26 mars dernier (1884), d'ordonner que toute cette partie de la municipalité de la ville de Lévis, située entre la rivière Etchemin et la limite entre la paroisse de Notre-Dame de Lévis et celle de la paroisse de Saint-David de l'Auberivière, dans le comté de Lévis, dont elle fait partie pour toutes les autres fins, soit pour les fins scolaires, détachée de la municipalité de la ville de Lévis, et annexée à celle de Saint-David de l'Auberivière.

—000—

PÉDAGOGIE

—

QUALITÉS DE L'INSTITUTEUR

L'instituteur pour remplir efficacement sa mission doit être zélé, car il ne lui servirait de rien de posséder toutes les branches d'instruction qu'il doit enseigner, d'être au fait des meilleures méthodes pédagogiques, s'il n'a aucun attrait pour son état, s'il ne se sent pas animé d'un désir ardent de communiquer des connaissances aux autres. Celui-là seul qui travaille vaillamment, qui aime la jeunesse, qui considère son école comme le champ spécial que Dieu l'a appelé à cultiver est un véritable instituteur ; parce que s'il a sérieusement à cœur de s'acquitter consciencieusement des nobles fonctions que lui imposent les devoirs de sa charge, il fera tout en son pouvoir pour recueillir une abondante moisson, il ne perdra pas de vue que le résultat de son travail exercera plus tard une très grande influence sur l'avenir de son pays, il sait aussi que la semence qu'il jette dans les jeunes cœurs germera, se développera et produira d'excellents fruits, pourvu toutefois qu'en enseignant les sciences profanes, il n'oublie pas la science des sciences, celle de la religion.

Elle est grande, elle est belle, elle est sublime, la mission de l'instituteur qui, comprenant bien l'étendue de la responsabi-

lité qui pèse sur lui, n'en marche pas moins d'un pas ferme et assuré à la poursuite du bien. Il montre par là qu'il sait que le drapeau qu'il porte réunira autour de soi, non seulement la génération présente, mais aussi les générations futures.

" Il est fort regrettable, dit un auteur célèbre, qu'il y ait si peu d'hommes zélés qui embrassent la noble carrière de l'enseignement. Plusieurs de ceux qui s'y engagent la regardent comme un pis aller, une sorte d'esclavage, et soupirent après l'heureux jour où ils pourront la quitter. Ceux-là n'ont jamais compris l'importance de leurs fonctions, et n'ont par conséquent aucune affection pour leurs élèves, ils les déprécient même dans l'occasion."

Ces paroles sont d'une vérité frappante, car il est difficile d'attendre quelques progrès de ceux qui ont de semblables dispositions, et ils sont bien à plaindre les élèves confiés à de tels maîtres. En effet, les enfants n'ont que de la répugnance pour l'étude, dès qu'ils s'aperçoivent que l'instituteur s'ennuie avec eux, qu'il a hâte que la classe finisse pour en être débarrassé. Les leçons languissent, l'émulation, l'ordre, la discipline sont inconnus, enfin, maîtres et élèves considèrent l'école comme une prison.

Nous n'avons pas heureusement à déplorer un tel état de chose dans notre pays, car la plupart de nos instituteurs et de nos institutrices sont dévoués et remplis d'ardeur pour l'avancement de leurs élèves. Il y a cependant quelques ombres au tableau. Il arrive quelquefois que des jeunes gens pauvres, n'embrassent l'enseignement que pour gagner quelque argent, afin de poursuivre ensuite leurs études professionnelles ; plusieurs jeunes filles ne se font institutrices que parce que leurs parents les y forcent, d'autres pensent que, par ce moyen, elles trouveront un parti plus avantageux que si elles restaient à aider leur mère dans les travaux de la ferme. Nous pouvons dire sans nous tromper à ceux qui se trouvent dans ces conditions, qu'ils ne sont pas dans leur état et que leur travail est plutôt nuisi-

ble qu'utile au pays. Sachez donc, jeunes gens et jeunes personnes, qu'en prenant la direction d'une école, vous assumez une bien grave responsabilité. Si par incapacité, par négligence, par ineptie, vous êtes la cause que plusieurs enfants manquent leur éducation, vous leur causez un tort irréparable dont vous aurez à rendre un compte sévère au souverain juge.

Puisque l'état d'instituteur joue un si grand rôle sur l'avenir d'une nation, il est donc de la plus haute importance que ceux qui l'embrassent possèdent toutes les qualités requises et ne s'y engagent pas par caprice ou par intérêt. Les commissaires qui, sous prétexte d'économiste, engagent des maîtres ou des maîtresses au rabais sont très blâmables et indignes de l'importante position qu'ils occupent; car ils doivent avant tout s'assurer si les sujets qu'ils chargent de diriger leurs écoles possèdent les qualités requises pour remplir convenablement et consciencieusement les fonctions importantes qui leur sont confiées.

—o—o—o—

HYGIENE SCOLAIRE

I. MALADIES DU CORPS

Nous recommandons aux instituteurs la lecture attentive des conseils ci-dessous dus à la plume autorisée du docteur Pécaut.

On apporte aujourd'hui les soins les plus minutieux à la construction et à l'aménagement d'un bâtiment scolaire, et c'est avec raison, car de là dépend en partie la salubrité d'un milieu où des centaines d'enfants doivent séjourner chaque jour pendant plusieurs heures. Mais il ne faut pas oublier que ces conditions matérielles ne suffisent pas à sauvegarder la santé des enfants, que même elles restent absolument inefficaces si le maître lui-même ne se charge de leur faire produire tout leur fruit, et n'apporte à la surveillance de l'hygiène scolaire une surveillance de tous les instants.

Une école peut être construite, distribuée, aménagée, meublée selon toutes les règles, munie des perfectionnements les plus modernes; ce n'est encore rien, et les vies enfantines y peuvent courir les risques les plus graves, si l'incurie du maître amène la saleté, la mauvaise tenue des élèves, si les heures de travail et de récréation sont réparties de façon à compromettre leur santé, si l'abus des châtiments les plonge dans la terreur ou dans la tristesse, ou qu'au contraire une coupable faiblesse les livre sans contrôle à leurs instincts. Une école n'est saine, les enfants n'y sont vraiment en sécurité, que si le maître n'oublie pas un seul instant qu'il a charge, non d'âmes seulement, mais aussi de tous ces petits organismes délicats, si prompts à se fausser ou à se détraquer, et s'il ne consacre à cette surveillance de l'équilibre physique, autant de zèle, d'intelligence, de science, qu'il en met au service de l'éducation proprement dite. C'est là une tâche que rend infiniment ardue l'incompétence inévitable de l'instituteur en matière de diagnostic médical. Quelle que soit l'attention qu'il aura mise à se pénétrer des instructions spéciales qu'il a reçues à cet égard, à bien apprendre et comprendre les descriptions sommaires des premiers symptômes, telles que les lui fournissent aujourd'hui les cours de l'école normale, ou les circulaires administratives, il n'en reste pas moins que c'est là une instruction infiniment superficielle, toute théorique d'ailleurs, et que la réalité risque de dérouter bien des fois. Et pourtant le devoir n'en est pas moins impérieux: ces quarante et cinquante enfants lui sont confiés par leurs parents pendant six ou huit heures par jour, il répond d'eux, au physique comme au moral, et ne saurait laisser périr la santé de l'un d'eux sans assumer une grave responsabilité. Comment donc faire? Tout simplement en mettant à cette tâche plus d'intelligence et surtout de véritable amour des enfants qu'il lui sera possible, en veillant sur eux avec la même constance dans l'observation que feraient les parents eux-mêmes. Il n'a pas d'autre moyen de s'acquitter d'un

devoir très délicat, et qui est pourtant au premier rang de ceux qui lui impose sa profession.

II. MALADIES DE L'ÂME

Ce n'est point des enfants les plus heureusement doués des qualités du cœur et de l'esprit que le maître doit s'occuper davantage, mais de ceux qui le sont le moins. Sa patience, sa persévérance, son attention constante doivent être alors infatigables et ne cesser jamais. Est-ce bien cette règle si sage, si charitable et si juste que nous voyons observer dans la généralité des écoles? Écoutons à ce sujet Madame J. Mallet:

On retrouve, dit-elle, dans les salles d'asile ce qui n'est que trop ordinaire dans les collèges et dans la plupart des établissements d'éducation publique, c'est que les enfants les plus intelligents sont plus vivement stimulés que les autres, et que sur eux se concentrent les soins, les efforts et l'intérêt des maîtres. Pourquoi cela? Parce qu'ils obtiennent des succès dont on se fait honneur. Mais ces succès comment les amènent-ils, et que produisent-ils dans l'âme et le cœur des enfants?

D'abord les moyens employés pour les obtenir sont en général peu conformes aux principes d'une éducation sagement dirigée; car c'est toujours l'amour-propre et l'orgueil, cachés sous le nom d'émulation, qui servent de stimulants. On a beau reconnaître que l'attention et les soins doivent être traités avec une égale mesure de justice et d'intérêt, il est positif que peu de maîtres et de maîtresses sont à l'abri du reproche de s'occuper de préférence des enfants les plus intelligents, et de toujours les mettre en scène lorsqu'il vient des étrangers. C'est un grand mal. Ces enfants doivent concevoir d'eux-mêmes une opinion trop favorable; ils doivent s'habituer ainsi à se voir apprécier plus que les autres, à leur être supérieurs; et tandis que cet effet funeste s'accomplit en eux, d'autres enfants, dont les facultés intellectuelles sont proportionnées à leur âge et aux forces de leur petit corps, sont

laissés de côté, parfois dédaignés et humiliés par le parallèle qu'on fait entre eux et leurs camarades plus avancés. De là naissent la tristesse, le découragement et l'envie, la plus fatale des dispositions pour soi et pour les autres.

—L'École primaire.

—ooo—

MÉTHODOLOGIE

LEÇON DE GRAMMAIRE

EXERCICES PRATIQUES SUR LE PARTICIPE

M.—Voyons si, dans notre dernière leçon, vous avez bien compris les quatre règles du participe.

Ecrivez les phrases suivantes. (*Le maître dicte*):

1. Cette personne a toujours *surmonté* les difficultés qu'elle a *rencontrées*. (1)

2. Avez-vous *reçu* toutes les lettres qu'on vous a *envoyées*?

3. Ces dames, *touchées* de la misère des pauvres veuves qu'elles ont *visitées* et *affligées* de ne pouvoir les secourir, leur ont *parlé* affectueusement et les ont *consolées*.

4. Ma mère et ma sœur se sont *attendries*, elles ont *pleuré* en entendant faire le récit des événements dont j'ai été témoin.

5. Mon ami m'a *envoyé* des présents qui m'ont beaucoup *plu* et je me suis *empressé* de l'en remercier.

6. Tous les efforts que j'ai *faits* pour enseigner la géographie ont été jusqu'ici *couronnés* de succès.

7. Votre sœur s'est *plu* à humilier votre ami.

8. Mes frères et moi nous nous sommes *entendus* sur la manière de régler nos affaires, nous sommes enfin *tombés* d'accord.

9. Connaissez-vous les personnes que j'ai *visitées*, celles auxquelles j'ai *parlé*?

10. Laissez-moi vous raconter les peines

(1) Voir nos *Devoirs grammaticaux*, page 57.

qui me sont *survenues*, les chagrins qui m'ont *accablé*, les pertes que j'ai *éprouvées*.

11. Après nous avoir *vaincus*, nos ennemis nous ont *accablés* d'injures, ils nous ont *insultés*, *raillés*, *bafoués*.

12. Vos ennemis se sont *vengés* des défaites que vous leur avez fait subir.

13. Les récompenses que vous avez *mérites*, les prix que vous avez *gagnés*, les brillants succès que vous avez *remportés* ne doivent pas vous inspirer des sentiments d'orgueil et de présomption.

14. J'ai *rencontré* mes amis, je leur ai *parlé*, je les ai *invités* de venir me voir, mais ils se sont *excusés*, en disant qu'une affaire importante les retenait ailleurs.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

M.—Combien y a-t-il de participes dans la première phrase ?

E.—Deux, *surmonté* et *rencontrés*. Tous les deux sont accompagnés de l'auxiliaire *avoir* ; d'après la troisième règle, le premier est invariable parce que son complément direct *difficultés* est après, et le second s'accorde parce qu'il en est précédé.

M.—Que remarquez-vous dans la seconde phrase ?

E.—Les participes *reçu* et *envoyées* se trouvent dans le même cas que ceux de la phrase précédente.

M.—Relevez les participes de la troisième phrase.

E.—*Touchées* et *affligées* sont deux participes adjectifs qui, d'après la première règle, s'accordent avec le mot *dames* auquel ils se rapportent. *Visitées* et *consolées*, selon la 3e règle s'accordent avec leurs compléments directs *venues* et *les* ; *parlé* est toujours invariable parce que c'est un verbe neutre conjugué avec *avoir*.

M.—Quels sont les participes de la 4e phrase ?

E.—*Se sont attendries*, pour ont attendri elles. Ce participe, d'après la 4e règle, s'accorde avec son complément direct *se*, pour *mère* et *sœur*, parce que c'est un verbe pronominal, et que le verbe *être* est employé pour *avoir* dans la conjugaison de ces verbes.

Remarque — Le maître fera les mêmes questions pour toutes les phrases suivantes, et continuera le même exercice jusqu'à ce que les élèves sachent parfaitement appliquer les quatre règles du participe passé.

—000—

PARTIE PRATIQUE

I

DEVOIR D'INVENTION

L'élève écrira un dérivé à côté de chacun des mots primitifs suivants :

Fable, célibat, propre, pratique, physique, histoire, livre, bureau, copie, orgue, tabac, thé, jarret, lit, gibier, souris, noix, secret, musique, poule, face, pays, bourg, poing, faim, peuple, art, bûche, témoin, nid, ombre, rang, bijou, porte.

CORRIGÉ

Fable,	<i>fabuliste.</i>	Secret,	<i>secrétaire.</i>
Célibat,	<i>célibataire.</i>	Musique,	<i>musicien.</i>
Propre,	<i>propreté.</i>	Poule,	<i>poulailler.</i>
Pratique,	<i>praticien.</i>	Face,	<i>façade.</i>
Physique,	<i>physicien.</i>	Pays,	<i>paysan.</i>
Histoire,	<i>historien.</i>	Bourg,	<i>bourgade.</i>
Livre,	<i>libraire.</i>	Poing,	<i>poignée.</i>
Bureau,	<i>buraliste.</i>	Faim,	<i>famine.</i>
Copie,	<i>copiste.</i>	Peuple,	<i>peuplade.</i>
Orgue,	<i>organiste.</i>	Art,	<i>artisan.</i>
Tabac,	<i>tabatière.</i>	Bûche,	<i>bûcheron.</i>
Thé,	<i>théière.</i>	Témoin,	<i>témoignage.</i>
Jarret,	<i>jarretière.</i>	Nid,	<i>nichée.</i>
Lit,	<i>litière.</i>	Ombre,	<i>ombrage.</i>
Gibier,	<i>gibecière.</i>	Rang,	<i>rangée.</i>
Souris,	<i>souricière.</i>	Bijou,	<i>bijoutier.</i>
Noix,	<i>noisette.</i>	Porte,	<i>portail.</i>

II

LECTURE

LES PERSONNES PIEUSES

Il règne autour des personnes vraiment pieuses une atmosphère de repos et de bonheur ; on aime à les voir, à les rencontrer, à causer avec elles ; leur sourire séduit et touche, leur regard

porte la joie dans les cœurs ; la sérénité de leur figure inspire le désir de les imiter ; auprès d'elles, il est rare de ne pas se sentir meilleur et plus heureux.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

Atmosphère : proprement, masse d'air qui entoure la terre, rapprocher *atmosphérique*. Faire remplacer *il règne* par une autre expression. Substituer au mot *causer* un synonyme.—Donner les temps primitifs du verbe *séduire* ; différentes acceptions de ce mot.—Pourquoi a-t-on mis *leur regard* au singulier ?—*Sérénité* proprement, état du ciel, quand il est clair, de l'air quand il est pur et calme, au figuré, calme, tranquillité de l'âme. Faire désigner aux élèves les plus avancés le nombre et la nature des propositions que renferme le morceau.

DELLE G. M. A. CLÉMENT.

—ooo—

III

LECTURE

LA BIBLIOMANIE

Tant de gens *médiocres* et tant de *sots* même ont écrit que l'amour des livres, quand il n'est pas guidé par un esprit éclairé, est une des passions les plus ridicules. *Ce serait* à peu près la folie d'un homme qui entasserait cinq ou six diamants sous un monceau de cailloux.

L'amour des livres n'est estimable que dans deux cas : premièrement, lorsqu'on sait les estimer ce qu'ils valent, qu'on les lit pour profiter de ce qu'il peut y avoir de bon, et rire de ce qu'ils contiennent de mauvais ; deuxièmement, lorsqu'on les possède autant pour les autres que pour soi, et qu'on leur en fait part avec plaisir et sans réserve.

La passion d'avoir des livres est quelquefois poussée jusqu'à une avarice sordide. J'ai connu un fou qui avait conçu une extrême passion pour tous les livres d'astronomie, quoiqu'il ne connût

pas un mot de cette science ; il les achetait à des prix exorbitants, et les renfermait proprement dans une cassette sans les regarder. Il ne les eût pas prêtés ni même laissé voir à Halley ou à Monnier, s'ils en eussent eu besoin. En général, la bibliomanie, à quelques exceptions près, est comme la passion des tableaux, des curiosités, des maisons : ceux qui les possèdent n'en jouissent guère. Aussi en entrant dans une bibliothèque, on pourrait dire de presque tous les livres qu'on y voit ce qu'un philosophe disait autrefois en entrant dans une maison fort ornée : " Que de choses dont je n'ai que faire.

D'ALEMBERT, *Encyclopédie*.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

Bibliomanie : la passion des livres poussée jusqu'à la manie, cet égarement de l'esprit constamment frappé d'une même idée (de *biblion*, livre, et *maniat folie*).—*Médiocre* : de peu d'esprit, sans talent (dérive de *médius*, au milieu, entre les bons et les mauvais, les grands et les petits).—Le genre de l'adjectif suivant, précédant le mot *gens* ?—Les *sots* : sans intelligence, incapables—tous les dérivés prennent deux *t*.—*Ont écrit* : *écrire* dans ce sens absolu est synonyme de composer, rédiger des ouvrages, des traités.—Donner diverses significations du mot *écrit* employé substantivement.—*Ce serait* : faire remarquer le changement de mode. *Ce* remplace la phrase précédente avec une idée conditionnelle : *un pareil amour s'il était... serait*—*Les possède* : les a en sa possession, en propriété.—Expliquer *possédé* dans : *il est possédé de la rage d'acquérir* ; *un possédé du démon*.—*On leur en fait part* : on les met à leur disposition afin qu'ils puissent prendre une part des lumières qu'ils répandent.—*Faire part* a aussi le sens de *communiquer*, *donner avis*.—*Sans réserve* : sans exception, sans condition.—*Sordide*, absolument, sale,—se dit de l'avarice poussée jusqu'au dernier degré, capable d'inspirer des bassesses.—*Exorbitant* : très élevé, au-dessus de ce qu'ils pouvaient valoir, (en dehors de l'orbite, de la route, de l'ornière tracée).—*Cassette* : diminutif de *casse* ou *caisse* : petite boîte où l'on enferme les choses précieuses.—*Il ne les eût* : pourquoi l'imparfait de l'indi-

catif est-il préféré au conditionnel passé?—Faire remarquer à cette occasion que cet imparfait employé sans *que*, surtout lorsqu'il précède son sujet (*fussiez-vous dix contre un*), est une véritable forme conditionnelle.—*Halley—Monnier* : astronomes du dix-huitième siècle ; le premier est né en Angleterre.—*Les* : remplaçant tableaux, curiosités, et surtout livres, la *bibliomanie* étant la passion des livres.—*Que—que faire* : le premier, adverbe, signifie combien ; le second, pronom, a le sens de *quoi, quelque chose, quel emploi faire, etc.*

EXERCICES ÉCRITS

Donner des exemples du présent, employé : 1° pour le passé (*hier me fiant à ta parole, je t'attends, etc.*), 2° pour le futur (*c'est entendu, je signe demain.*)—Montrer dans quelques phrases, les différences d'époque, les circonstances qu'indiquent les divers passés de l'indicatif.—Le futur, le passé indéfini s'emploient comme formules adoucies de l'impératif, du futur antérieur ; en donner des exemples.—Chercher des mots renfermant les racines *biblio, mania.*—Construire quelques phrases renfermant un passé indéfini précédé de *si* ; les traduire par le conditionnel (*si tu voulais... dans le cas où tu voudrais...*).

L. S.

DEVOIR D'ÉLÈVES

Chère amie,

« Heureux âge, s'écriait hier une vieille dame qui ayant vu pleurer un enfant l'entendait rire et chanter quelques minutes après, heureux âge, où les joies ont des ailes pour arriver et les chagrins des ailes pour s'envoler ! Mais, hélas ! nous le désirons en vain, nous ne pouvons jeter l'ancre sur ces belles années de notre vie ; les heures, les minutes sont des voyageuses pressées que ni les fleurs, ni les oiseaux, ni le brillant soleil, resplendissant sur les rives enchantées de la jeunesse, ne peuvent arrêter un seul instant. Elle s passent, semant ici une larme, jetant là un rayon d'espoir, mais emportant toujours des soupirs et des regrets. Vous n'y songez guère, vous, à qui l'avenir prodi-

gue ses sourires et ses séduisantes promesses ; vous espérez voir toujours la nature aussi belle, le ciel aussi serein, et vous trouvez bien austère la bouche qui ose vous dire : tout ceci passera. Vous vieillirez comme tant d'autres avant vous ; vos cheveux deviendront blancs, votre figure ridée, vos pas légers s'alourdiront, et chose plus triste encore, votre cœur, aujourd'hui si confiant, portera peut-être les stigmates de la douleur plus gravés encore sur votre front que ceux des ans.

Pardonnez à ma sombre prophétie, continue-t-elle, mais bien avant même d'avoir franchi jusqu'aux dernières limites les rudes étapes de la destruction et du malheur, vous en aurez constaté la réalité. Vous aurez compris qu'une goutte d'amertume suffit pour empoisonner la coupe remplie des joies pures du beau printemps que vous portez sans défiance à vos lèvres roses. Pour moi j'ai vu s'éteindre une à une les affections dont les chaudes effluves remplissaient mon âme tout entière, je connais la valeur des rêves si souvent causés par l'imagination, et si j'interroge encore l'avenir, c'est du même œil que le voyageur épuisé calculant la distance qui lui reste à parcourir avant d'atteindre le lieu de son repos."

Cette grave conversation, je dois te l'avouer m'a fait réfléchir. Ces projets, ces rêves de bonheur que nous nous plaisons à former ressemblent donc au mirage, qui nous échappe au moment où nous croyons le saisir. La douce fleur de l'illusion, entretenue avec tant de soins dans nos cœurs naïfs perdra un jour son nom pour s'appeler déception ; nos sourires, nos joies se changeront en larmes, tout ceci est bien prouvé par les leçons de l'expérience que nous recevons de tous côtés. Donc pour arriver un jour au but tant désiré : le bonheur, je prends aujourd'hui comme conseiller ce refrain bien connu :

Voulez-vous profiter du bel âge ?
Pour l'hiver amassez quelques biens au printemps.

Ton amie,

ADA.

POÉSIE

VERS A METTRE EN PROSE

L'Ourse et ses oursons

Une ourse vieillissait ; sa longue expérience,
 Par des avis sagement ménagés,
 Instruisait ses oursons, autour d'elle rangés.
 " Enfants, leur disait-elle, à votre âge on
 [s'élançe
 En courant dans la vie, on ne doute de rien.
 Or, mes fils, écoutez-moi bien.
 Comme vous, je fus jeune, et, comme vous, hardie,
 Ou, parlons plus net, étourdie.
 Ma mère heureusement, était à mes côtés.
 Combien de pièges évités,
 Grâce à ses bons avis ! que d'utiles aubaines,
 Par ses soins vigilants, me payaient de mes peines !
 Je veux faire pour vous ce qu'elle a fait pour moi.
 Un manant me poursuit d'un perfide lacet,
 M'enchaîne, et me voilà de fait
 Prisonnière. Il m'emmène ; il me montre à la foire,
 Sans m'épargner les coups—Pour abréger l'histoire,
 Je trompe mon geôler, et m'enfuis dans les bois.
 Mais, à tous ces malheurs, je disais chaque fois ;
 Tâchons de tirer sans murmure
 Quelque profit de l'aventure.
 J'en deviendrai plus sage après ces jours fâcheux,
 Moins fière de ma force, et je goûterai
 Le plaisir d'être libre et de dormir tranquille.
 Dans le cas le plus difficile,
 Nul ne s'est jamais repenti
 D'avoir su prendre son parti.

A. F. THÉRY.

LA MEME FABLE EN PROSE

Une vieille ourse avait trois oursons qu'elle aimait de l'amour la plus tendre. Aussi se dévouait-elle entièrement à leur éducation ; exemples, conseils, leçons, rien ne manquait pour en faire des sujets dignes de l'admiration de tous les habitants de la forêt. Elle s'efforçait surtout de les prémunir contre cette imprévoyance de la jeunesse qui ne doute de rien et s'élançe en courant dans la vie sans apercevoir les nombreux écueils semés sous ses pas. Elle appuyait ses leçons de sa longue expérience, et leur disait souvent : " Enfants, comme vous, j'ai été jeune, hardie, téméraire, étourdie même ; mais heureusement j'avais à mes côtés une mère sage et éclairée. Combien de fois, grâce à ses bons avis, n'ai-je pas évité de mauvais pas, de pièges dangereux ? Combien, par ses soins vigilants, n'ai-je

pas eu d'utiles aubaines, qui payaient amplement ma soumission et mon obéissance !

C'est pour suivre son exemple que je veux faire pour vous ce qu'elle a fait pour moi.

Un jour, pendant que ma mère dormait profondément, je m'éloignai un peu pour cueillir quelques fruits que je voulais lui présenter à son réveil. Malheureusement, je tombai dans un piège. Un manant me prit, me musela et me roua de coups pour m'apprendre à faire toutes sortes de sauts et de gambades. Quand il m'eut dressée à sa manière, il me mena de ville en ville où une foule de badauds s'émerveillait à me voir parader. Enfin, je trompai la vigilance de mon gardien et m'enfuis dans les bois. J'étais libre ! Cette captivité m'a fourni de grands enseignements et j'ai tiré profit de l'aventure. Je n'étais plus comme autrefois fière et hautaine, ni si confiante dans ma force. La liberté, dont ma détention m'avait appris à apprécier la valeur, eut à mes yeux désormais un charme infini. Je dormais tranquille, j'étais heureuse."

Un malheur peut quelquefois produire en nous un changement salutaire.

ARITHMETIQUE

Quelques abréviations pour la division.

1. Lorsque le diviseur est l'un des nombres indiqués dans la remarque du numéro précédent, page 95, on peut abréger l'opération en procédant par la multiplication ; appuyé sur ce principe que, lorsque l'on multiplie les deux termes d'une division, on ne change pas le quotient.

Soit 564075 à diviser par 25.

$$\begin{array}{r} 4 \\ \hline \text{Rép. } 22563 \mid 00 \end{array}$$

En multipliant le diviseur et le dividende par 4, ce qui ne change pas le quotient, le diviseur devient 100, ce qui permet d'effectuer la division en retranchant deux chiffres à la droite du dividende.

Exemples

1. Div. 1830 par $3\frac{1}{3} = (\frac{1}{3} \text{ de } 10)$ R. 549.
2. Div. 43750 par $12\frac{1}{2} = (\frac{1}{8} \text{ de } 100)$ R. 3500.
3. Div. 65350 par $16\frac{2}{3} = (\frac{1}{6} \text{ de } 100)$ R. 3921.
4. Div. 3721 par $2\frac{1}{2} = (\frac{1}{4} \text{ de } 10)$ R. 1488.4
5. Div. 29460 par $33\frac{1}{3} = (\frac{1}{3} \text{ de } 100)$ R. 883.8
6. Div. 123925 par $125 = (\frac{1}{8} \text{ de } 1000)$ R. 991.4
7. Div. 53275 par $250 = (\frac{1}{4} \text{ de } 1000)$ R. 213.1

Lorsque le diviseur est formé d'un certain nombre de 9, procédez comme suit :

Soit, 456329 à diviser par 99.

4563 | 29 Je divise d'abord par 100 ou 99
 45 | 92 + 1, en retranchant deux chiffres à
 1 | 37 droite du dividende, obtenant ainsi
 38 | 4563 et un reste de 29. Puisque le
 ——— diviseur 100 excède de 1 le divi-

Rép. 4609 $\frac{3}{9}$ seur réel 99, le quotient obtenu donne un excès de 4563, ou le quotient lui-même auquel j'ajoute 29 pour avoir le vrai reste. $29 + 4563 = 4592$ qui est le surplus du diviseur 99 : divisant ce nombre par 100, j'obtiens pour 2e quotient partiel 45 et un reste de 92. A 92 j'ajoute 45 le surplus du dernier quotient et j'obtiens 137 que je divise encore par 100 ou $99 + 1$, ce qui me donne 1 et un reste de 37 ; à ce dernier reste 37 j'ajoute 1, troisième quotient partiel, ce qui me donne 38 pour dernier reste = $\frac{3}{9}$. La somme des quotients partiels avec le dernier reste donne $4609\frac{3}{9}$ pour le quotient cherché.

Le procédé ci-dessus est basé sur le principe que $10 = 9 + 1$; $100 = 99 + 1$; $1000 = 999 + 1$, etc ; de même $20 = (2 \times 9) + 2$, et $37 = (3 \times 9) + 3 + 7$; $200 = (2 \times 99) + 2$; $3859 = (38 \times 99) + 38$; $15987 = (15 \times 999) + 15 + 987$, etc. D'où il suit que dans l'exemple précédent, $456329 = 456300 + 29 = (4563 \times 99) + 4563 + 29$; $4563 + 29 = 4592 = 4500 + 92 = (45 \times 99) + 45 + 92$; $45 + 92 = 137 = 100 + 37 = (1 \times 99) + 1 + 37 = \frac{3}{9}$ et $4563 + 45 + 1 + \frac{3}{9} = 4609\frac{3}{9}$, la réponse obtenue. De la démonstration ci-dessus on peut déduire la règle suivante :

Règle. — Ajoutez 1 au diviseur, et par ce diviseur ainsi augmenté divisez en retranchant autant de chiffres à droite du dividende que le diviseur contient de 9. Aux chiffres retranchés,

à droite ajoutez ceux de gauche et si la somme excède le diviseur faites une seconde division comme la première. Procédez ainsi jusqu'à ce que le reste soit moindre que le diviseur. La somme des différents quotients avec le dernier reste, s'il y en a un, sera la réponse.

— 00 — 00 —

ALGÈBRE

1. Etant donné $(x + y)^2 : (x - y)^2 : 64 : 1$ et $xy = 63$; trouvez la valeur de x et y .

De la première équation,

$$x + y : x - y :: 8 : 1$$

$$\text{et } 2x : 2y :: 9 : 7$$

$$x : y :: 9 : 7$$

$$\therefore 7x = 9y \text{ et } x = \frac{9y}{7}$$

substituez ceci pour x dans la 2e équation,

$$\text{et } \frac{9y^2}{7} = 63 \therefore y^2 = 49 \text{ et } y = 7$$

$$x = \frac{9y}{7} = \frac{63}{7} = 9$$

$$x = 9 \text{ et } y = 7.$$

2. La somme de deux nombres est à leur différence comme 7 : 1, et la différence de leur cube est 2368. Quels sont ces nombres ?

Soit x le grand et y le petit.

$$x + y : x - y :: 7 : 1$$

$$\text{et } x^3 - y^3 = 2368.$$

De la 1ère équation,

$$2x : 2y :: 8 : 6$$

$$\text{et } x : y :: 4 : 3$$

$$3x = 4y \text{ et } x = \frac{4y}{3}$$

Substituez cette valeur de x dans la 2e équation.

$$\frac{64y^3}{27} - y^3 = 2368 ; \text{ dégagez les fractions.}$$

$$\text{et } 64y^3 - 27y^3 = (2368 \times 27)$$

$$37y^3 = (2368 \times 27)$$

$$\therefore y^3 = (64 \times 27) = 1728 \therefore y = 12$$

$$\text{Mais } x = \frac{4y}{3} = \frac{48}{3} = 16$$

$$\text{d'où } x = 16 \text{ et } y = 12.$$

TOISÉ

Combien faudra-t-il de verges de tapis de 27 pouces de large pour couvrir la partie centrale d'une chambre, laquelle mesure 18 pds 9 pcs de long sur 13 pds 6 pcs de large et quel en sera le prix à \$0.90 la verge ? Combien restera-t-il de verges carrées non couvertes, sachant que la distance du tapis au mur est de 2 pds 6 pcs tout alentour ?

$$\begin{array}{r} \text{pds pds} \\ 13\frac{1}{2} \times 18\frac{3}{4} = \frac{27 \times 75}{2 \times 4 \times 9} = 28\frac{1}{8} \text{ vgs carrés, partie} \\ 9 \end{array}$$

centrale à couvrir.

27 pcs = $\frac{3}{4}$ d'une verge ; il est évident qu'une verge de ce tapis = $\frac{3}{4}$ d'une verge carrée.

$$28\frac{1}{8} \div \frac{3}{4} \text{ ou } \frac{225}{8} \div \frac{3}{4} = 37\frac{1}{2} \text{ vgs de tapis.}$$

$$37.5 \times .90 = \$33.75 \text{ prix du tapis.}$$

$$13\frac{1}{2} + 5 = 18\frac{1}{2} \text{ largeur de la chambre.}$$

$$18\frac{3}{4} + 5 = 23\frac{3}{4} \text{ longueur de la chambre.}$$

$$\frac{18\frac{1}{2} \times 23\frac{3}{4}}{9} = \frac{37 \times 95}{2 \times 4 \times 9} = 48\frac{5}{8} \text{ vgs carrées, surface}$$

du plancher.

$$\begin{array}{r} \text{De } 48\frac{5}{8} \frac{72}{59} \\ \text{Otez } 28 \frac{1}{8} \frac{9}{72} \\ \hline \end{array}$$

$20\frac{25}{8}$ vgs carrées, partie de la chambre non couverte.

—000—

ANALYSE LITTÉRAIRE (1)

L'ÂNE ET LE PETIT CHIEN

(Suite.)

Que fait-il ? il donne la patte ;
Puis aussitôt il est baisé ;
S'il en faut faire autant afin que l'on me flatte
Cela n'est pas bien malaisé."

Nous avons dit déjà, l'indignation de notre baudet résulte de ce qu'il ne comprend pas le mobile de la conduite de son maître ; cette

conduite lui paraît étrange, car enfin, quelle disproportion entre la cause et l'effet ! Donner la patte et être baisé. Si cependant c'est bien là que git tout le secret du petit chien, se dit-il, pourquoi ne tenterions-nous pas aussi la fortune ? L'interrogatoire est ici une figure oratoire, car elle exprime non pas un doute réel, mais un sentiment de profonde conviction ; son effet est de rendre le discours plus énergique, plus passionné.

S'il en faut faire autant. L'emploi du pronom complément devant le premier verbe est une construction familière de La Fontaine ; ainsi, au septième vers de cette fable on a vu : c'est un point qu'il leur faut laisser. Placé devant l'infinitif, le pronom personnel rendrait la construction plus naturelle et plus claire, car plus un mot est rapproché de celui auquel il se rapporte, plus il est facile de saisir le rapport qui existe entre eux.

Dans cette admirable pensée,
Voyant son maître en joie, il s'en vient lourdement,
Lève une corne toute usée,
La lui porte au menton fort amoureuxment,
Non sans accompagner, pour plus grand ornement,
De son chant gracieux, cette action hardie.

L'action proprement dite commence ; elle découle logiquement de tout ce qui a été dit et elle en sort comme une fleur de sa tige. Nous voyons à l'œuvre maître Aliboron, nous le suivons pas à pas dans sa tentative hardie ; il nous fait rire à l'avance car, vu les réflexions qui précèdent son échec est pour nous un fait accompli.

Le complément circonstanciel de motif placé par inversion au commencement de la phrase, relie très étroitement la première partie de cette fable à la seconde, ou si l'on veut le monologue de l'âne à l'acte qui en est la conséquence.

L'épithète ironique *admirable* fait ressortir la pensée sottise et stupide de notre roussin d'Arcadie. L'expression *fort amoureuxment*, ainsi que les épithètes *grand* et *gracieux* sont également très caustiques et doivent être entendues dans le sens opposé à celui qu'ils

(1) Voir le No. 2, page 20.

semblent exprimer. L'adverbe *lourdement* peint la démarche de l'âne ; la *corne toute usée* contraste singulièrement avec la *patte caressante* du petit chien. Ces diverses circonstances qui accompagnent le fait, nous montrent, pris sur le vif, le *grotesque* de l'animal à longues oreilles, et constituent une preuve péremptoire de son absence complète de jugement ; l'action *hardie* dénote sa témérité et sera cause du châtiment que méritait une telle prétention.

Ornement est employé au sens figuré ; au sens propre *orner* signifie ajouter ce qui est éclatant et utile à la fois ; la *décoration* n'ajoute qu'à la valeur esthétique. Ces deux termes se divisent des grandes choses. *Parer* se dit à propos de choses plus petites et la *parure* ajoute de la grâce et de l'élégance, tandis que la décoration ajoute de la gloire et de la noblesse. *Embellir* marque l'effet produit par les trois autres termes.

“ Oh ! oh ! quelle caresse ! et quelle mélodie !
Dit le maître aussitôt. Holà, Martin-bâton ! ”

Le maître fait entendre une double exclamation d'étonnement au contact de la patte du baudet et à l'audition soudaine du concert harmonieux qui l'accompagne. Ces vers sont pleins d'une ironie amère mêlée de surprise que la construction inverse, l'exclamation et le langage direct font ressortir encore d'avantage.

Comme il ne voudrait pas faire à son malheureux visiteur l'honneur de le châtier lui-même, le maître appelle un valet. L'emploi du mot bâton rend cette appellation très caractéristique, et l'effet attendu ne tarde pas à se faire sentir, car

Martin-bâton accourt : l'âne change de ton.

Quelle précision ! pas un détail superflu : le dénouement arrive subit et expressif comme les coups de bâton.

Ainsi finit la comédie.

Vraie comédie en effet, ou plutôt tragédie que cette petite scène avec ses diverses péripéties qui vient de se dérouler

à nos yeux ; elle produit sur nous un effet plaisant et nous ne pouvons nous défendre de rire.

Aux remarques générales faites à propos de certains mots dans le cours de cette étude, nous en joindrons deux sur les homonymes de l'interjection *oh !* et sur ceux de la conjonction *et* ; l'utilité de semblables exercices ne peut être contestée. Les homonymes de *oh* sont : *au* article, contracté ; *aulx* plantes ; haut adj. (élevé) ; *haut* (nom masc., sommet) ; *haut* (dans l'expression tomber de haut) ; *eau* n. f. liquide transparent, inodore, incolore ; *ô*, interjection ; *o*, n. m. quinzième lettre de l'alphabet ; *O*, n. m. zéro ; *os*, n. m. parties dures qui forment la charpente du corps de l'homme et des animaux vertébrés ; *ho*, interjection ; *ost*, n. m. signifiait autrefois armée.

Les phrases suivantes montreront l'emploi de la plupart de ces différents termes :

Oh ! le malheureux enfant, il a sans doute les *os* brisés. *O* monsieur, volons à son secours. Mais il est tombé dans une mare d'*eau* : tant mieux, cela aura amorti le coup de sa chute. Il est tombé de bien *haut*. *Oh !* quel bonheur qu'il se relève. Comment, mon ami, cet accident vous est-il arrivé ?— Messieurs, on m'avait envoyé chercher des *aulx au* grenier ; le bâtiment, comme vous voyez, est très *haut*, j'ai voulu monter par cette échelle ; j'étais parvenu *au haut* lorsque le dernier échelon se rompit sous mes pieds

On peut citer comme homonymes de *et* les termes suivants : *aies*, *ait*, *ais*, *ès*, *est*, *haie*, *hais*, *eh*. (1)

Mon jardin n'est séparé que par une *haie* de celui d'un docteur *ès* sciences, le plus habile homme qu'il y *ait* au monde, mais un peu original. Avec de vieux *ais*, il a fait un banc sur lequel il vient s'asseoir et méditer. Hier, je l'y vis ; il ne bougeait pas plus

(1) Dans plusieurs cas, l'auteur confond l'é fermé avec l'é ouvert commun.

qu'une statue. *Eh ! mon Dieu ! m'écriai-je, est-ce que le voisin est mort ou pétrifié ? Hé ! voisin !* Il leva la tête et me dit gravement, mais sans être fâché : monsieur, je *hais* les importuns.

Revenons à notre fable, et voyons si les qualités générales du style ont guidé l'auteur dans sa composition.

La vérité "qui doit régner partout et même dans la fable" est ici remplacée par la vraisemblance, vu qu'il s'agit d'un récit imaginaire.

La moralité de cet apologue est plutôt utilitaire que chrétienne ; la morale des fables de La Fontaine du reste ne peut être qu'un reflet de celle de sa vie, et l'on sait qu'il a vécu en épicurien. *L'unité.* On a vu, par la justification du plan, comment toutes les parties s'enchaînent logiquement de manière à concourir au but ; aucun détail n'est étranger ; de plus, rien n'est déplacé, un ordre parfait règne dans la suite des idées, chaque détail vient à sa place naturelle. Aucune partie n'a été traitée avec des développements trop considérables, eu égard à son importance ; la disproportion qui paraît exister entre l'exposition et le nœud n'est qu'apparente ; le monologue de l'âne en effet, conduit à l'action elle-même et est nécessaire à la compréhension de celle-ci ; s'il est un peu long, c'est que l'âne, animal peu doué, a besoin de réfléchir et de raisonner beaucoup avant de se déterminer à poser l'acte important qui lui a été fatal. *L'intégrité.* Tout est complet ; on ne pourrait ajouter rien de plus qui serait de nature à nous faire mieux saisir la portée de ce récit fabuleux.

Si, des qualités fondamentales nous passons à l'examen des règles propres à la narration, nous constaterons sans peine que le poète ne les a pas méconnues. En effet, la fable est d'abord *d'une certaine étendue* : elle renferme un commencement, un milieu et une fin ; elle est *claire et brève*, ce qui résulte de l'exposition naturelle et logique des faits et de l'absence de digressions inutiles ; elle est enfin *intéressante*, c'est-à-dire de nature à attacher le lecteur, à lui plaire,

à exciter son attention et à piquer sa curiosité.

TABLEAU SYNOPTIQUE

L'âne et le petit chien.	}	Exposition.	} Maxime générique. Application spécifique. Application individuelle. Transition au monologue de l'âne. Monologue de l'âne. <i>Jalousie.</i> Transition à l'action proprement dite.	
		Nœud.		} <i>Prétention</i> de l'âne. Effet produit sur le maître. Transition au dénouement.
		Dénoûment.		
		Réflexion de l'auteur. Extrait de l' <i>Ecole primaire.</i>		

— 000000 —

SUISSE

L'Éducateur de Genève est par trop aimable à l'endroit de notre *bluette* du 28 juin dernier. Bien qu'un peu tardives ses politesses nous touchent profondément. Nous le remercions cordialement des mots charmants qu'il nous adresse en guise de *poisson d'avril*. Après la lecture d'un morceau aussi délicat, on est convaincu qu'à Genève on peut être surpris que des instituteurs lisent avec délices Virgile, Cicéron, Racine, Veillot, etc., etc. La *phraséologie renfermée* parfois dans l'article : *Amérique Anglaise, la science géographique* qui y est déployée, *l'étude clairvoyante de l'Enseignement primaire* et du *Journal de l'Instruction publique*, qui s'y fait remarquer, tout dans cet article de *main de maître* nous donne la clef de voûte de cette *surprise Helvétique*. Les montagnes de la Suisse, on le voit, offrent aux instituteurs de cette contrée beaucoup plus d'attraits que les meilleurs livres, voire même ceux qui traitent de géographie universelle et de grammaire française. Autre pays, autres mœurs.

M***

— 000 —